

review

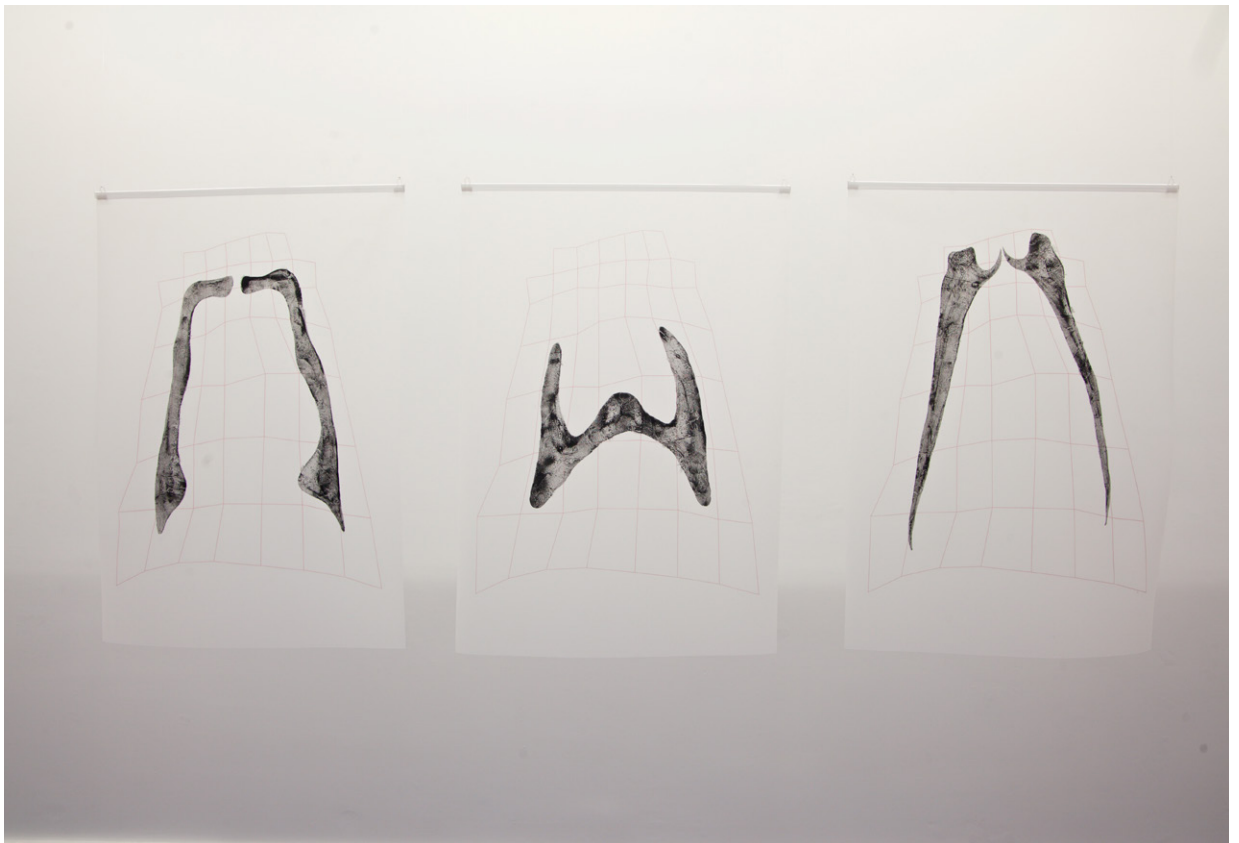
[inaudible]

galerie mor charpentier, Paris

7 avril - 26 mai 2018

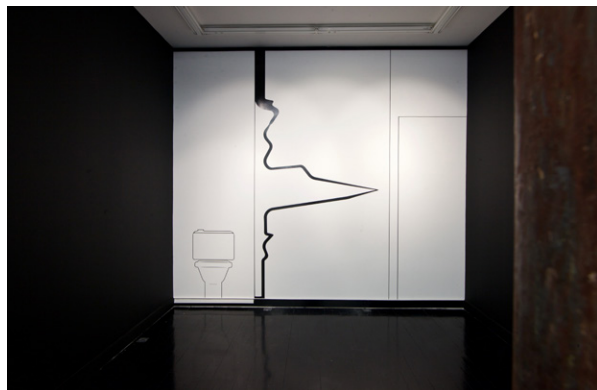
Lawrence Abu Hamdan

par Julien Verhaeghe



Lawrence Abu Hamdan, *Disputed Utterance*, 2018, quatre impressions numériques, 15 x 31,5 cm, 30 x 31,5 cm, 45 x 31,5 cm, Éditions de 3+ 2EA ; sept dessins au fusain et à l'huile, 60 x 85 cm, pièce unique, courtesy mor charpentier et l'artiste.

Lawrence Abu Hamdan, « Woooooooooah » [*gasp*], 2018, vinyle, dimensions variables, Édition de 5 + 2EA, courtesy mor charpentier et l'artiste.



La galerie mor charpentier présente, avec [*inaudible*], la première exposition personnelle de Lawrence Abu Hamdan en France. Celle-ci prolonge des recherches enclenchées depuis plusieurs années autour des techniques d'écoute et d'enregistrement, dans leur capacité à produire des énoncés normatifs et à infléchir les devenirs humains. Ces préoccupations, qui s'inscrivent dans une trame conceptuelle où sont interrogés les dispositifs de pouvoir et les interactions entre politique, technique et modernité, possèdent quelque chose d'inhabituel dans la mesure où l'on oublie parfois que les bruits, les sons et les voix constituent aussi des motifs susceptibles d'être manipulés et régulés.

Dans le cas présent, l'exposition donne une consistance particulière à la dimension juridique, sinon judiciaire, de l'analyse sonore. L'installation *Disputed Utterance* relate, par exemple, une série de situations pour lesquelles des

sujets sont impliqués dans des affaires nécessitant l'expertise de phonéticiens. Les enregistrements audios mis à la disposition des enquêteurs présentent, en effet, des propos indistincts, alors qu'ils peuvent disculper certains protagonistes, comme lorsque sont confondus les vocables « murder » et « merde », ou lorsque ce médecin à l'accent grec ne prononce pas le « t » de « can't » au moment d'indiquer à ses patients qu'ils ne peuvent s'administrer certains produits (« you can't inject those things »). Ces récits, qui s'accompagnent de dessins, d'impressions et de photographies de mâchoires noircies, mettent en avant une pratique bien précise : la palatographie, qui consiste à restituer les zones de contact entre la langue et le palais en utilisant un moule ou, comme c'est le cas ici, de l'encre, de manière à matérialiser les prononciations présumées. Lawrence Abu Hamdan affirme ainsi la dimension visuelle et analytique

de scènes de crime ayant recours, malgré tout, à l'étude de la voix, comme la faculté qu'a la science à rendre visible ce qui est réputé inaudible.

Par extension, il est intéressant de relever deux aspects. En premier lieu, la persistance avec laquelle l'histoire des techniques d'investigation s'appuie sur des données biométriques, alors que l'on peut avoir le sentiment d'atteindre, avec le son de la voix, un nouveau stade dans la volonté d'extraire des informations toujours plus individuelles. En second lieu, l'accent est mis sur des aspects bien réels de l'actualité, comme pour mieux caractériser l'époque qui est la nôtre. C'est ce que confirme, d'une certaine façon, l'installation « Woooooooooah » [*gasp*], en s'appuyant sur le procès très médiatisé d'Oscar Pistorius. Afin de déterminer si le champion paralympique a tué sa compagne de façon intentionnelle, et partant du principe que la porte de la salle de

Lawrence Abu Hamdan, *Disputed Utterance*, 2018, quatre impressions numériques, 15 x 31,5 cm, 30 x 31,5 cm, 45 x 31,5 cm, Éditions de 3+ 2EA ; sept dessins au fusain et à l'huile, 60 x 85 cm, pièce unique, courtesy mor charpentier et l'artiste.

Lawrence Abu Hamdan, *The recovered manifesto of Wissam [inaudible]*, 2017, installation, dimensions variables, Édition de 5 + 2 EA, courtesy mor charpentier et l'artiste.





bain – à travers laquelle ont été tirés plusieurs coups de feu – ne permet pas d'identifier ce qui se passe à l'intérieur, un dessin à l'échelle 1:1, qui s'appuie sur une modélisation acoustique des lieux, est présenté de façon à apporter un éclairage sur la réalité des événements. Il s'avère que Pistorius était précisément en mesure d'entendre et d'identifier les cris de sa compagne. On devine ainsi chez Lawrence Abu Hamdan le désir de restituer une forme de vérité dans les situations abordées. C'est vraisemblablement le cas lorsqu'il inscrit ces deux projets dans une perspective juridique ; toutefois, il s'agit moins d'affirmer que les lois possèdent une sorte de bien-fondé intrinsèque que de constater qu'elles soutiennent une rationalité inadaptée à la lecture de certaines situations, tandis que les études liées à l'analyse des sons semblent avoir de beaux jours devant elles.

En dépit d'une dimension graphique quelque peu minimale

– mais peut-être cela permet-il de rester focalisé sur le projet acoustique et informationnel –, l'exposition parvient à investir une physionomie plus aérienne avec *The recovered manifesto of Wissam [inaudible]*, située au sous-sol. C'est d'ailleurs à partir d'elle que l'inaudible, du titre de l'exposition, présente d'autres contours. Voilà que de vieilles bandes magnétiques sont enroulées autour d'arbres à agrumes. Identifiée sur ces bandes, la voix convoque un manifeste relatif au *Taqiyya*, notion juridique islamique qui se rapporte au « droit de mentir », mais aussi à la possibilité de moduler son langage afin de transmettre un message. En cela, si l'inaudible renvoie à des espaces sonores indiscernables pour l'oreille humaine, il désigne surtout un espace factuel dissimulant des réalités qui n'attendent que d'être révélées, comme un savoir oublié qu'il faut à nouveau recueillir, ou un secret dissimulé par les Anciens. L'inaudible apparaît également chez

Lawrence Abu Hamdan comme une transgression, un affranchissement, une liberté de choix en tous les cas, alors qu'il ne s'agit jamais que d'avoir la faculté de disposer de ses propres mots. On perçoit, avec cela, et à travers ces articulations entre voix, politique et modernité, l'éventualité d'un inaudible qui impliquerait une idée de dévoilement, mais aussi de renouvellement, de renaissance. C'est peut-être ce qui permet d'apprécier autrement le côté printanier de ces arbres fruitiers, de même que les bandes magnétiques, éparses et volatiles, elles qui semblent vivoter au gré des vents.

